

MOINS DE DÉCHETS,  
PLUS DE QUALITÉ DE VIE

**VOUS AIMEZ  
VOTRE VILLE ?  
PROTEGEZ-LA !**



Version  
Numérique  
disponible



# Calendrier de ramassage des déchets 2026

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 Je		1 Di		1 Di		1 Me	●	1 Ve	●	1 Lu	●	1 Me	●	1 Sa		1 Ma		1 Je	●	1 Di		1 Ma	
2 Ve		2 Lu	●	2 Lu	●	2 Je	●	2 Sa		2 Ma		2 Je	●	2 Di		2 Me	●	2 Ve	●	2 Lu	●	2 Me	●
3 Sa		3 Ma		3 Ma		3 Me	●	3 Di		3 Ve	●	3 Lu	●	3 Ve	●	3 Je	●	3 Sa		3 Ma		3 Je	●
4 Di		4 Me	●	4 Me	●	4 Sa	●	4 Lu	●	4 Ma		4 Me	●	4 Ma		4 Ve	●	4 Di		4 Me	●	4 Ve	●
5 Lu	●	5 Je	●	5 Je	●	5 Di		5 Ve	●	5 Lu	●	5 Me	●	5 Di		5 Lu	●	5 Je	●	5 Lu	●	5 Me	●
6 Ma		6 Ve	●	6 Ve	●	6 Lu		6 Me	●	6 Sa		6 Lu	●	6 Ma		6 Di		6 Ma		6 Ve	●	6 Lu	●
7 Me	●	7 Sa		7 Sa		7 Ma	●	7 Je	●	7 Lu	●	7 Me	●	7 Ve	●	7 Lu	●	7 Me	●	7 Sa		7 Lu	●
8 Je	●	8 Di		8 Di		8 Me	●	8 Ve	●	8 Lu	●	8 Ma		8 Sa		8 Ma		8 Je	●	8 Di		8 Ma	
9 Ve	●	9 Lu	●	9 Lu	●	9 Je	●	9 Sa		9 Ma		9 Ve	●	9 Je	●	9 Di		9 Me	●	9 Lu	●	9 Me	●
10 Sa		10 Ma		10 Ma		10 Ve	●	10 Di		10 Me	●	10 Ve	●	10 Lu	●	10 Je	●	10 Sa		10 Ma		10 Je	●
11 Di		11 Me	●	11 Me	●	11 Sa		11 Lu	●	11 Me	●	11 Lu	●	11 Ve	●	11 Ma		11 Di		11 Me	●	11 Ve	●
12 Lu	●	12 Je	●	12 Je	●	12 Di		12 Ma		12 Ve	●	12 Lu	●	12 Ma		12 Di		12 Lu	●	12 Je	●	12 Sa	
13 Ma		13 Ve	●	13 Ve	●	13 Lu	●	13 Me	●	13 Sa		13 Lu	●	13 Ma		13 Di		13 Lu		13 Ve	●	13 Di	
14 Me	●	14 Sa		14 Sa		14 Ma		14 Je		14 Di		14 Lu	●	14 Ma		14 Ve	●	14 Lu	●	14 Me	●	14 Sa	
15 Je	●	15 Di		15 Di		15 Me	●	15 Ve	●	15 Lu	●	15 Me	●	15 Sa		15 Ma		15 Je	●	15 Di		15 Ma	
16 Ve	●	16 Lu	●	16 Lu	●	16 Je	●	16 Sa		16 Ma		16 Lu	●	16 Je	●	16 Di		16 Lu	●	16 Me	●	16 Ve	●
17 Sa		17 Ma		17 Ma		17 Ve	●	17 Di		17 Me	●	17 Lu	●	17 Ma		17 Ve	●	17 Lu	●	17 Sa		17 Ma	
18 Di		18 Me	●	18 Me	●	18 Sa		18 Lu	●	18 Ma		18 Je	●	18 Sa		18 Ma		18 Di		18 Me	●	18 Ve	●
19 Lu	●	19 Je	●	19 Je	●	19 Di		19 Lu	●	19 Ma		19 Ve	●	19 Di		19 Lu	●	19 Je	●	19 Sa		19 Lu	●
20 Ma		20 Ve	●	20 Ve	●	20 Lu	●	20 Me	●	20 Sa		20 Lu	●	20 Ma		20 Je	●	20 Ma		20 Ve	●	20 Di	
21 Me	●	21 Sa		21 Sa		21 Ma		21 Je	●	21 Di		21 Lu	●	21 Ma		21 Ve	●	21 Lu	●	21 Me	●	21 Sa	
22 Je	●	22 Di		22 Di		22 Me	●	22 Ve	●	22 Lu	●	22 Me	●	22 Sa		22 Ma	●	22 Je	●	22 Di		22 Ma	
23 Ve	●	23 Lu	●	23 Lu	●	23 Je	●	23 Sa		23 Lu	●	23 Je	●	23 Di		23 Ma		23 Lu	●	23 Me	●	23 Ve	●
24 Sa		24 Ma		24 Ma		24 Ve	●	24 Di		24 Me	●	24 Lu	●	24 Ve	●	24 Lu	●	24 Je	●	24 Sa		24 Ma	
25 Di		25 Me	●	25 Me	●	25 Sa		25 Lu	●	25 Ma		25 Je	●	25 Sa		25 Lu	●	25 Ma		25 Di		25 Me	●
26 Lu	●	26 Je	●	26 Je	●	26 Di		26 Ma	●	26 Ve	●	26 Lu	●	26 Di		26 Me	●	26 Lu	●	26 Je	●	26 Sa	
27 Ma		27 Ve	●	27 Ve	●	27 Lu	●	27 Me	●	27 Sa		27 Lu	●	27 Je	●	27 Di		27 Lu	●	27 Ve	●	27 Di	
28 Me	●	28 Sa		28 Sa		28 Ma		28 Je	●	28 Di		28 Lu	●	28 Ma		28 Ve	●	28 Lu	●	28 Me	●	28 Sa	
29 Je	●	29 Di		29 Di		29 Me	●	29 Ve	●	29 Lu	●	29 Me	●	29 Sa		29 Lu	●	29 Je	●	29 Di		29 Ma	
30 Ve	●	30 Lu	●	30 Lu	●	30 Je	●	30 Sa		30 Ma		30 Je	●	30 Lu	●	30 Me	●	30 Lu	●	30 Ve	●	30 Ma	
31 Sa						31 Ma						31 Ve	●			31 Lu	●			31 Je	●		

● Déchets incinérables ménagers

● Papier et carton

● Déchets compostables

Jours fériés

### Jours fériés

» Nouvel an :	Jeudi	01.01	» Lundi de Pentecôte	Lundi	25.05
» Nouvel an :	Vendredi	02.01	» Fête nationale :	Samedi	01.08
» Vendredi Saint :	Vendredi	03.04	» Lundi du Jeûne :	Lundi	21.09
» Lundi de Pâques :	Lundi	06.04	» Noël :	Vendredi	25.12
» Jeudi de l'Ascension :	Jeudi	14.05			

							
1	Avenue de Bel-Air 105						
2	Avenue de Bel-Air 52						
3	Avenue de Bel-Air 99						
4	Avenue de Jaman (derrière la gare CFF)						
5	Avenue de Pérouge 42						
6	Avenue des Alpes 102						
7	Avenue des Alpes 79						
8	Avenue des Baumes 16						
9	Avenue des Baumes 19						
10	Avenue du Clos d'Aubonne 14-16						
11	Avenue du Lac (face au chemin du Paradis)						
12	Carrefour avenue des Mousquetaires - avenue de Sully						
13	Carrefour chemin de Béranges - chemin des Deux-Collines						
14	Carrefour rue du Bourg-Dessous - rue du Temple						
15	Chemin de Béranges 212						
16	Chemin de la Becque						
17	Chemin de la Doges						
18	Chemin d'Entre-deux-Crêts 20						
19	Chemin des Bulesses 38						
20	Chemin de Béranges 153						
21	Chemin des Bulesses 121						
22	Chemin des Murs-Blancs 101						
23	Chemin des Vignes (dépôt de la voirie)						
24	Chemin des Vignes 15-17						
25	Chemin du Crêt-Richard 15						
26	Chemin du Crotton 2						
27	Chemin du Gregnolet 23						
28	Chemin du Gregnolet 70						
29	Le Port						
30	Place de La Poteylaz						
31	Place des Anciens-Fossés 13 (Piscine)						
32	Place des Terreaux						
33	Plage de la Maladaire						
34	Route de Blonay 130						
35	Route de Blonay 94-96						
36	Route de Saint-Maurice 4-6						
37	Route de Sichoz 63						
38	Rue des Remparts 4						
39	Rue de la Paix						
40	Rue des Terreaux 8						
41	Rue du Château 2						
42	Carrefour Chemin du petit vallon - route de Chailly						
43	Chemin de Béranges 74						
44	Avenue de Traménaz 52						
45	Avenue de Sully 25						
46	Avenue de Bel-Air 80-84						



Déchets incinérables



Verre



Textiles et chaussures

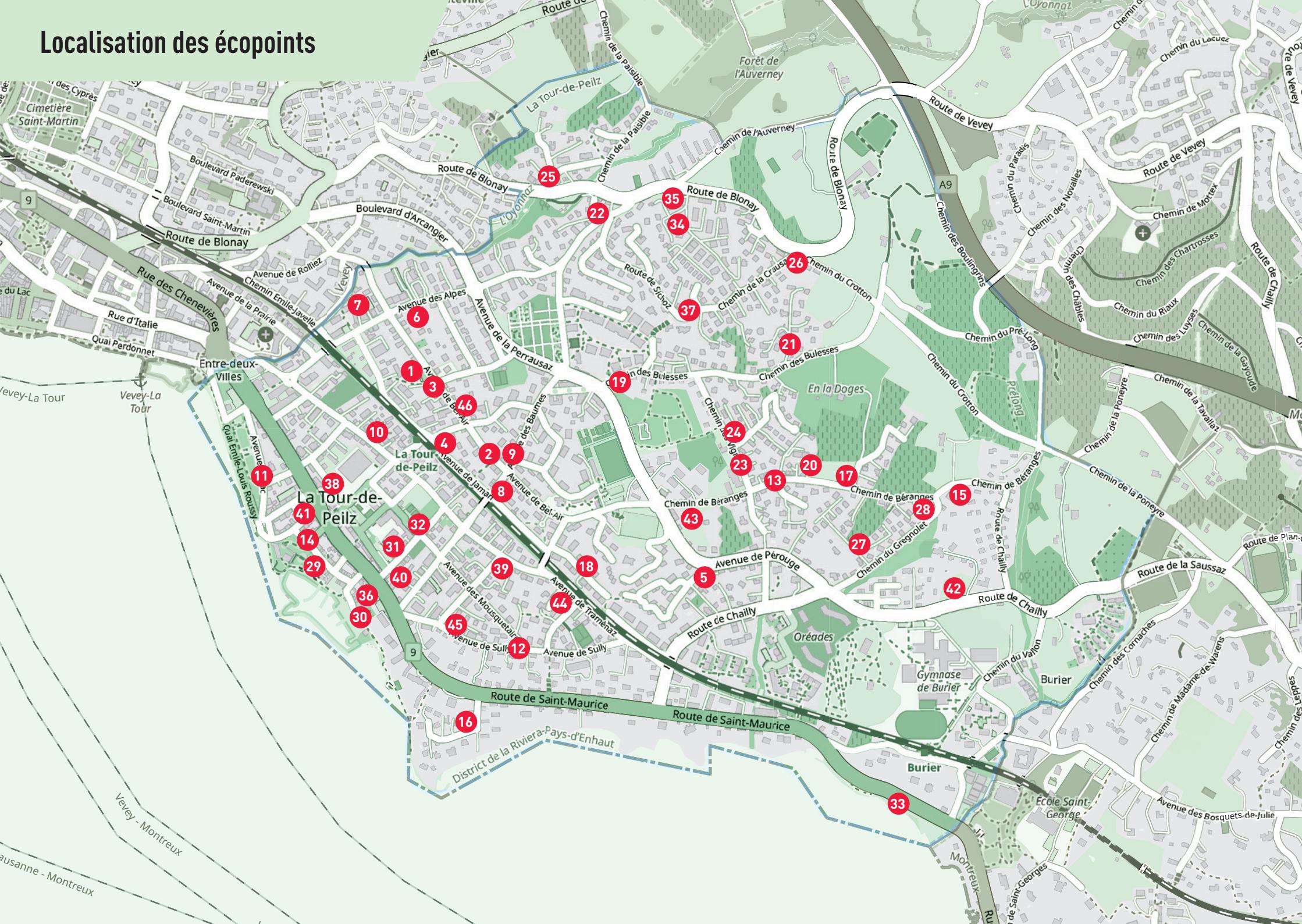


Papier et carton

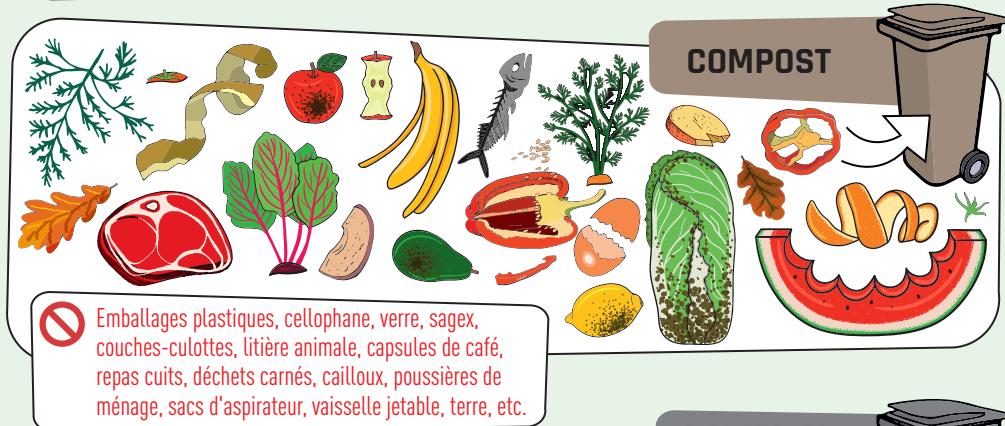


PET

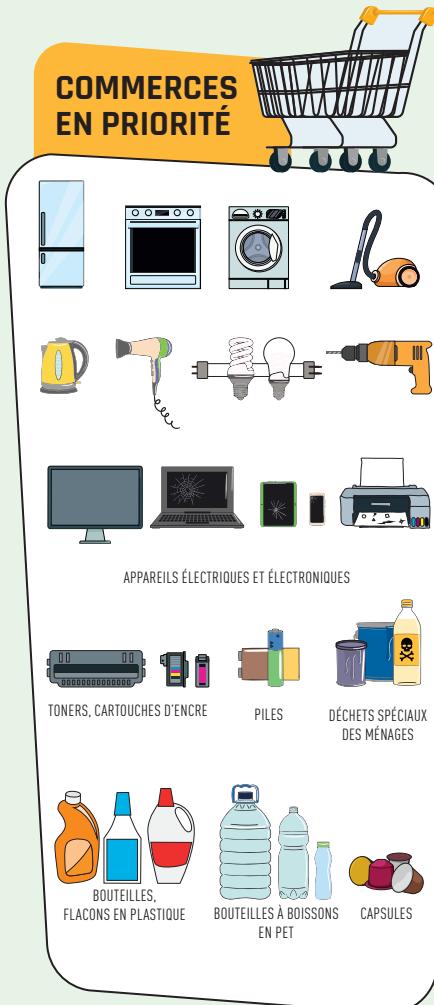
# Localisation des écopoints



## COLLECTES EN PORTE-À-PORTE EN CONTENEURS



## DÉCHETS À RAPPORTER DANS LES COMMERCES



## HORAIRES DÉCHÈTERIE

### Déchèterie de La Faraz (avenue de la Perrausaz)

Lundi	13h30-18h
Mardi	13h30-18h
Mercredi	13h30-18h
Jeudi	13h30-18h
Vendredi	13h30-18h
Samedi	8h-12h      13h30-17h
Dimanche	Fermé

### Fermeture de la déchèterie en 2026

Jeudi	1 <sup>er</sup> janvier	(Nouvel An)
Vendredi	2 janvier	(Nouvel An)
Vendredi	3 avril	(Vendredi Saint)
Lundi	6 avril	(Lundi de Pâques)
Jeudi	14 mai	(Jeudi de l'Ascension)
Lundi	25 mai	(Lundi de Pentecôte)
Samedi	1 <sup>er</sup> août	(Fête nationale)
Lundi	21 septembre	(Lundi du Jeûne)
Vendredi	25 décembre	(Noël)

Téléchargez l'application mobile !



ANDROID APP ON  
Google play



Available on the iPhone  
App Store

# INFO-DÉCHETS

## DÉCHETS ACCEPTÉS À LA DÉCHETERIE

### DÉCHETERIE

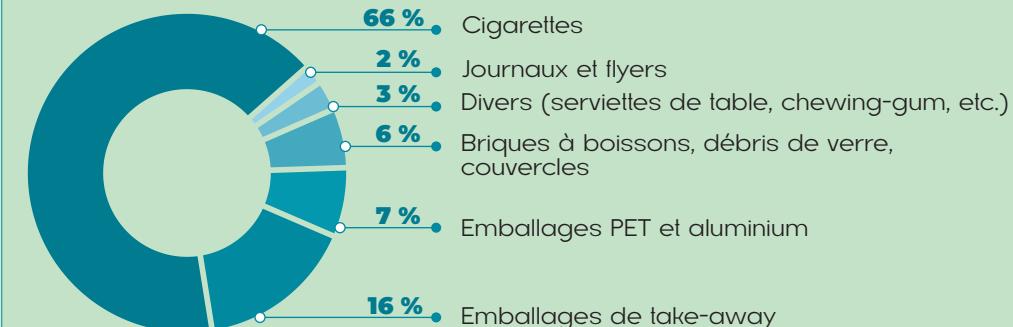


# STOP aux déchets sauvages!

## Conséquences des déchets sauvages

- Dégénération du paysage
- Pollution des eaux, des sols et de l'air
- Nuisances olfactives
- Développement de maladies
- Attirent les animaux (rats, chiens)

### Déchets sauvages par objet



### Durée de vie des déchets ci-dessous dans l'environnement



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Communes de La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Vevey sont associées pour les collectes porte-à-porte. La gestion des collectes est assurée par la brigade de propreté.

## Directives

- Les matières collectées en porte-à-porte seront déposées en conteneurs agréés, le jour de la collecte avant 6h00.

## Carte d'accès à la déchèterie

- Un dépôt de Fr. 20.- est perçu pour l'obtention d'une carte d'accès auprès du Service des finances.
- **Elle est obligatoire** pour accéder à la déchèterie, que ce soit à pied ou en véhicule.
- Elle est transmissible entre les membres du même ménage.
- **Les utilisations excessives seront dénoncées et la carte sera bloquée.**
- En cas de perte, la nouvelle carte sera facturée Fr. 20.- et l'ancienne bloquée.
- Les résidences secondaires ainsi que les entreprises peuvent obtenir leur carte, sous certaines conditions.
- Les dépôts sont à verser au Service des finances. Pour tout renseignement s'adresser au Service de l'urbanisme et des travaux publics.

## Déchets compostables

- **Les dépôts en sacs sont interdits, doivent seuls être utilisés des conteneurs agréés.**
- Les sacs 100 % compostables sont acceptés.
- Les petits bacs à compost en plastique de max. 5l sont tolérés. La commune ainsi que le transporteur déclinent toute responsabilité en cas de dégâts.
- Les déchets carnés, les plastiques, les restes de repas cuits, les litières pour animaux, les cailloux, les poussières de ménage, la vaisselle jetable et la terre doivent être déposés aux ordures ménagères et non aux déchets compostables.

## Contacts et infos

Pour les collectes porte-à-porte des Communes de La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Vevey.

Brigade de propreté

De 7h30 à 12h et de 13h à 16h

**0800 766 766** (numéro gratuit)

A l'exception des samedis et des jours fériés  
[collectesdechets@montreux.ch](mailto:collectesdechets@montreux.ch)

## Service de l'urbanisme et des travaux publics

Grand-Rue 46

1814 La Tour-de-Peilz

021 977 01 60

[utp@la-tour-de-peilz.ch](mailto:utp@la-tour-de-peilz.ch)

## Déchèterie de La Faraz

Avenue de la Perrausaz

1814 La Tour-de-Peilz

079 405 06 75

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer. Les directives municipales ainsi que le site internet font foi.



[info-tri.ch/la-tour-de-peilz](http://info-tri.ch/la-tour-de-peilz)

## Jours de collecte porte-à-porte

- **Ordures ménagères**

**Lundis et jeudis** sauf exception

- **Déchets compostables**

**Mercredis** sauf exception

Les feuilles et l'herbe coupée seront obligatoirement déposées dans des conteneurs agréés.

**Les dépôts en sacs sont interdits, doivent seuls être utilisés des conteneurs agréés.**

- **Papier et carton**

**Vendredis** sauf exception

## Taxe annuelle de base de gestion des déchets

Tous les habitants de plus de 18 ans révolus, les résidences secondaires ainsi que les entreprises de la Commune paient une taxe forfaitaire annuelle pour couvrir les coûts liés à la gestion des déchets. Cette taxe est conforme aux législations fédérales et cantonales. Elle est prévue à l'article 11 du Règlement communal sur la gestion des déchets.

- **Taxe annuelle de base par habitant**

**Fr. 90.- (TTC)**

- **Taxe annuelle de base pour les résidences secondaires**

**Fr. 270.- (TTC)**

- **Taxe annuelle de base pour entreprises : proportionnelle au nombre d'employés.**

## Naissances

Afin de soutenir les familles avec enfant(s), celles-ci auront droit, lors de l'inscription d'un nouveau-né à l'Office de la population, **021 977 01 50**, de retirer gracieusement, en une seule fois, dix rouleaux de 10 sacs taxés de 35 litres.

## Déchets encombrants

**Tout déchet non recyclable, non valorisable ou souillé qui ne rentre pas dans un sac de 110 L.**

Les sacs poubelles noirs ne sont pas autorisés. Un ramassage peut être organisé sur demande auprès du Service de l'urbanisme et des travaux publics, **021 977 01 60**.

**Cette prestation est payante et sera facturée Fr. 200.- par voyage.**

Les objets à débarrasser devront être déposés à l'emplacement habituel des déchets incinérables, à la date fixée par le Service de l'urbanisme et des travaux publics. Il ne sera en aucun cas procédé au ramassage de déchets à l'intérieur du domicile.

## Déchèterie de La Faraz

**Seules les petites quantités sont admises.**

Le personnel peut à tout moment refuser le dépôt de matières non collectées à la déchèterie ou trop volumineuses.